

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 6 Frimaire, an IX.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Et avec le Feuilleton, 1 fr. 50 cent. de plus par trimestre pour les départemens. Ce Feuilleton contient l'annonce des spectacles, des détails sur les pièces nouvelles, les débuts des acteurs & des avis.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscript^{rs}. sans augmentation de prix. S'adresser, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 16 octobre (24 vendémiaire).

La Porte continue ses préparatifs de guerre. La cavalerie arrivée dernièrement de Trébisonde, va être embarquée sur l'escadre ottomane qui est à l'ancre près de Beschiktach. Cette escadre, forte de deux vaisseaux de ligne & quatre frégates, ira à la voile dans quinze jours pour l'Égypte.

M. de Tamar a reçu, le 3, un courrier de Pétersbourg, qui lui a apporté l'adhésion de S. M. Paul I^{er}. à la constitution adoptée pour les isles ex-venétiennes. La Russie garantit cette constitution, sous la suzeraineté de la Porte ottomane, & elle promet d'employer, à la paix générale, son influence près des autres puissances, pour qu'elles la garantissent également.

ITALIE.

De Florence, le 7 novembre (16 brumaire.)

Le général Miollis, nommé commandant de la Toscane, à la place du général Dupont, est arrivé ici avant-hier.

La contribution que les Français ont imposée sur le grand-duché sera payée par le domaine, par les nobles & par les ordres de Malte & de Saint-Etienne. Le pillage d'Arezzo a été général; on n'a épargné ni les couvens ni les églises.

Le ci-devant grand-maître de Malte, M. Hompech, arrivé depuis peu à Lorette, réclame contre sa démission, qu'il assure avoir été forcée.

L'archevêque de Milan est rentré dans cette ville le 14 brumaire, accompagné de son secrétaire Gambarana.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 28 octobre (6 brumaire.)

S. M. I., satisfaite de l'ordre qui s'est établi dans le département des affaires étrangères, en a témoigné, par un ukase, sa satisfaction à tous les employés, & particulièrement au président de la direction des postes.

Paul I^{er}. témoignant à son fils Alexandre sa satisfaction, lui dit de lui demander une grâce quelconque, en l'assu-

rant qu'il la lui accorderoit. Le jeune prince lui répondit qu'il en avoit une bien importante à lui demander; mais qu'il le prioit de ne pas se fâcher. Paul lui réitéra sa promesse: alors le jeune Alexandre le pria d'ordonner que, toutes les fois qu'il donneroit l'ordre de punir un individu, l'ordre ne fût exécuté que 24 heures après qu'il seroit prononcé. Le lendemain parut un ukase avec l'ordre susdit.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 11 novembre (20 brumaire).

D'après certains rapports, le roi a acquiescé aux conditions qui terminent le différend survenu avec le bey de Tapis. Cette nouvelle s'est répandue aujourd'hui à la bourse, & a causé la plus grande joie parmi les négocians, qui pourrout continuer leur commerce avec sûreté dans la Méditerranée.

La cour est revenue ici de Briedberg. Le roi s'est trouvé indisposé pendant quelques jours; mais sa santé est à présent entièrement rétablie.

Le baron Christian de Bielow, secrétaire du département des affaires étrangères, est maintenant en route pour se rendre, comme chargé d'affaires, à la cour de Naples.

Depuis l'incendie de 1795, la vente du papier timbré s'est augmentée pour tout le pays de 50 mille thalers d'Empire, & de 10 à 12 mille pour la seule ville de Copenhague.

Les vaisseaux de guerre anglais *l'Hermès*, de 22 canons, & le prince *William*, de 14, sont arrivés de Londres dans le Sund, avec neuf bâtimens marchands.

PRUSSE.

De Brandebourg, le 10 novembre (19 brumaire).

Nous avons eu hier un ouragan extraordinaire; il s'éleva le soir, sur le sept heures, d'une manière peu effrayante; mais à une heure du matin il se fit entendre avec tant d'impétuosité, qu'on ressentit dans différens endroits des tremblemens de terre. Déjà on reçoit la nouvelle de plusieurs dommages qu'il a occasionnés.

De Berlin, le 12 novembre (21 brumaire).

Dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, nous avons eu ici un effroyable ouragan, notamment vers minuit, il ne cédoit en rien à celui que nous éprouvâmes en 1795. Il y a eu des arbres déracinés, des fenêtres brisées, des toits endommagés, enfin des haies, des enclos & des palissades renversés.

Le général Mollendorf est rétabli.

Le roi a fait faire, par le célèbre sculpteur Schadow, les statues de Frédéric Willams I^{er}., de Frédéric II & du mémorable prince Léopold de Dessean. Ce dernier ouvrage est achevé, le roi & la reine ont été le voir. Ces trois statues seront placées dans le jardin de la cour, où l'on travaille déjà à cet effet.

Il a paru le 4 novembre, dans le pays d'Hanovre, une nouvelle défense de l'exportation des grains & des pommes de terre, tant sur l'Elbe que sur le Weser.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Hambourg, le 15 novembre (22 brumaire).

Si nous n'avons pas en Allemagne de factions politiques dans le grand genre, nous nous dédommageons par une espèce de factions littéraires, qui, sauf la différence qu'il y a entre agir & écrire, semblent avoir pris pour modèle l'esprit de vos factions révolutionnaires. Ce n'est pas qu'elles s'occupent particulièrement de politique, mais elles traitent la poésie, la métaphysique, les sciences & les belles-lettres, à-peu-près comme on traitoit chez vous en 1793 la science du gouvernement & de l'administration.

Vous avez entendu parler de notre Kant; vous le trouvez trop profond, trop subtil, trop obscur. Eh bien, c'est aujourd'hui chose décidée chez les jacobins de notre métaphysique, que Kant est un plat écrivain, qui n'a dit que les choses les plus communes. Parler encore de Kant, c'est être en arrière des lumières du siècle. *Point de salut hors de la doctrine de la Science*; tel est le titre d'un ouvrage de Fichte; homme de beaucoup d'esprit, célèbre par son ingénieuse défense à l'occasion d'une accusation d'athéisme, mais qui, pour supplanter Kant, dont il est disciple, s'est tellement égaré dans le labyrinthe de la métaphysique, que nos meilleurs penseurs s'avouent hors d'état de le suivre. Mais ses sectateurs ne font pas métier de penser; ils disent des injures & ils font du galimatias. Nous avons entr'autres deux frères Schlegel qui excellent dans l'un & dans l'autre genre. Voici une de leurs phrases, littéralement traduite, & traduite d'un journal de leur façon, intitulé *Athénéon*: « La poésie purement poétique de Goëthe est la véritable poésie de la poésie ». Goëthe est le seul de nos écrivains estimés qui trouve grâce à leurs yeux; ils font métier de témoigner un souverain mépris pour Wieland, Lafontaine, Kotzebue, &c. Il est question dans un passage de leur *Athénéon*, de tous les mauvais romans, depuis *Fielding* jusqu'à *Lafontaine*; ce qui ressemble assez au député Lacosté qui, en haranguant la société populaire de Saint-Flour, le 22 avril 1793, disoit ces propres paroles: *Vous connoissez tous l'ignorance profonde de Condorcet*. Le meilleur de l'affaire est que l'un des deux frères a lui-même écrit un roman, intitulé *Lucinde*, qui est bien la production la plus insensée qui ait jamais fait gémir une presse. Ne demandez point quelle est l'intrigue, quels sont les caractères de ce roman; M. Frédéric Schlegel ne connoît rien de plus méprisable qu'un roman à intrigue & à caractères. Il y a cependant dans sa *Lucinde* une scène très-vive, dans laquelle un amant dit à sa maîtresse que *les fichus sont des préjugés*. Ces messieurs font en général les roués; mais il est impossible à un français de se figurer ce que c'est que cette affectation de rouerie, noyée dans un jargon métaphysique absolument inintelligible. M. Kotzebue, long-tems provoqué par les frères Schlegel, a fait une farce (*L'âne hyperboréen*), dans laquelle il introduit un jeune homme qui a continuellement à la bouche des phrases de *L'Athénéon* & de *Lucinde*; ce qui produit des effets fort plaisans, sans aucune charge, puisque ces phrases sont littéralement transcrites des ouvrages des deux frères.

Pour revenir à Fichte, si sa secte est à celle de Kant ce que la montagne étoit à la Gironde, il y a un M. Schelling qui, quoiqu'aujourd'hui il ne jure que par Fichte, pourroit bien avec le tems devenir à son égard ce que Robespierre devint à l'égard de Danton; s'il parvient à être encore plus inintelligible que Fichte, la faction ne manquera pas de traiter celui-ci comme elle traite maintenant le pauvre Kant.

De Francfort, le 21 novembre (30 brumaire).

Le crédit de M. Thugut est plus étendu & plus affermi que jamais. Il pese sur le prince Charles & sur ses créatures, qu'on disgracie journellement. On ne se dissimuloit plus que M. de Cobentzel n'avoit pas de pouvoirs pour traiter; enfin, le but du cabinet de Vienne étoit devenu trop évident pour qu'on pût s'y méprendre. Aussi la nouvelle de la rupture de l'armistice sera-t-elle généralement approuvée, comme unique moyen d'acheminement à la paix.

A N G L E T E R R E

De Londres, le 18 novembre (27 brumaire).

Chambre des communes. — Séance du 12 novembre.

Le résultat du comité général tenu aujourd'hui fut d'accorder les primes suivantes; savoir: 45 sols par quarter d'orge importé avant le 1^{er} octobre 1801; 65 sols par quarter de seigle; 30 sols par quarter d'avoine; 70 sols par barril de farine superfine de bled; 68 sols par barril de farine de seconde qualité; 52 sols par quintal de riz des Indes-Orientales; 35 sols par quintal de riz d'Amérique, &c.

M. Pitt propose ensuite la formation d'un comité pour rechercher les causes de la cherté des déprées. Ce comité est composé de MM. Pitt, Dundas, Ryder, lord Hawkesbury, Lattenteney, & le solliciteur-général.

Chambre des pairs. — Séance du 14 novembre.

Lord Grenville remet à la chambre des renseignements relatifs à l'importation du bled, & présente la liste des lords qui doivent former le comité.

Le duc de Norfolk dit qu'il n'a point d'objections à faire contre cette liste, mais il la voudroit plus nombreuse.

Le comte de Suffolk desireroit qu'on spécifiât la nature des grains importés depuis six mois, & le montant des sommes payées pendant cette période.

Lord Grenville réplique que le désir de sa seigneurie est rempli & se trouve expliqué dans les pièces remises à la chambre.

Lord Holland attribue la disette à la guerre.

Le comte de Warwick pense que le moyen d'y remédier est de rétablir un *maximum*.

Lord Grenville répète contre le *maximum* toutes les raisons qui doivent le faire rejeter.

Lord Holland présente une motion en forme d'adresse au roi.

Lord Grenville trouve que cette motion ne tend qu'à détourner l'attention de la chambre de l'objet qui l'occupe, & d'affoiblir l'impression qu'a dû produire sur elle la lecture des pièces relatives aux négociations.

Lord Holland réplique qu'il ne reconnoît aucune autorité légale qui donne à un secrétaire d'état le droit d'expliquer ses intentions.

Sa motion mise aux voix est rejetée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 1^{er} frimaine.

Le général Moreau passa ici le 30 brumaire, & fut complimenté par le préfet & le commandant.

Le lieutenant-général Sainte-Suzanne a reçu l'ordre de se rendre à Neubourg, en Bavière, où il commandera les trois divisions de Laborde, de Colaud & de Souham, & formera un corps intermédiaire entre l'armée gallo-batave & celle du Rhin.

Les probabilités pour la guerre se soutiennent, mais n'augmentent pas.

Nous avons reçu la nouvelle positive que malgré les dénonciations réitérées d'armistice, l'électeur de Bavière avoit donné ordre à son ministre à Paris de signer la paix.

De Paris, le 5 frimaine.

Par arrêté du 5 brumaire, les consuls de la république, considérant la fausseté des imputations faites aux fermiers-généraux des trois derniers baux, accordent main-levée des sequestres mis sur les biens de leurs héritiers, & co-intéressés.

Un autre, du 2 frimaine, règle & détermine pour l'an 9 les fonds pour l'habillement & entretien fourni par l'état aux troupes d'artillerie de la marine.

Un autre ordonne que les pensions accordées par l'ordonnance du 27 juillet 1781, aux militaires réduits à une incurabilité absolue, seront converties en solde de retraite, conformément à la loi du 28 fructidor an 7.

Un autre, du même jour, règle les bénéfices alloués aux directeurs des monnoies, pour les frais de fonte & fabrication de piéces d'argent de cinq francs. Cette fixation n'aura lieu que pour la fabrication de l'an 8.

— Le citoyen Lemarrois, aide-de-camp du premier consul, partit hier matin pour Vienne. Les négociations de Lunéville n'en empêchent donc pas de plus directes.

— La *Clef du Cabinet* dit qu'on prétend que Joseph Bonaparte doit revenir ici dans peu de jours. Il faudroit savoir quels sont ceux qui prétendent cela.

— Le journal des *Défenseurs de la Patrie* dit qu'il ignore si l'ordre de partir sera ou ne sera pas donné à la garde des consuls; mais qu'il est certain qu'il n'a pas encore été donné. Cependant il n'y a pas eu de revue aujourd'hui.

— Nous ayons annoncé, sur la foi du *journal de Paris*, le désistement réciproque des citoyens Courtois & Fulchiron, dans une affaire dont les principes & les détails nous avoient également paru scandaleux. Le citoyen Courtois écrit aujourd'hui qu'il tient pour le plus vil des imposteurs l'auteur d'une pareille annonce, s'il n'en administre pas la preuve; & à son défaut (de preuve), il le croit digne de se contenter, en pareil cas de la réparation honteuse & avilissante qu'on lui prête aussi gratuitement envers le citoyen Fulchiron. Il y a plus d'indignation que de politesse dans cette réclamation.

— Le lycée fit son ouverture le 5; elle fut brillante & nombreuse. Laharpe a lu un discours préliminaire sur le Tasse, dans le cours duquel il a su amener, comme épisode, l'histoire & l'éloge du 18 brumaire.

— La nouvelle tragédie de *Thésée*, représentée hier au théâtre de la République, a obtenu un très-grand succès

jusqu'au quatrième acte; le cinquième a paru trop inférieur aux premiers. Cet ouvrage est le coup d'essai d'un jeune homme, le citoyen Mazoyer. Le premier consul y a assisté avec sa famille. (*Voyez le Feuilleton*).

— Le département d'Eure & Loir étoit inondé de colporteurs qui vendoient aux habitans des campagnes des écrits faux ou inexacts, qu'ils disoient être des loix ou actes du gouvernement. Le préfet de ce département a pris en conséquence un arrêté portant que nul ne pourra vendre ou colporter des loix, s'il n'en a obtenu l'autorisation du maire de son arrondissement, sous peine d'être puni comme perturbateur du repos public.

— Le capitaine Bory, chargé de graves inculpations & traduit, par cette raison, devant le conseil de guerre de la 12^e division, séant à Nantes, fut défendu par le citoyen Clavel & acquitté à l'unanimité par ses juges, le 13 vendémiaire dernier.

— On a fait arrêter sur les frontières d'Espagne quatre prêtres qui avoient *forcé le cordon*. Les prêtres, comme les autres, doivent se soumettre aux conditions de la quarantaine; mais en induire qu'ils n'ont *forcé le cordon* que pour nous donner la peste, seroit aussi par trop fort.

— On assure que Dumouriez a écrit au premier consul une lettre dont il circule des copies dans la Belgique, & dans laquelle il lui apprend que le 18 brumaire n'a eu sur celui qu'il méritoit que le mérite de l'avance; que toute sa conduite politique & militaire avoit pour objet d'arriver à ce point; qu'un grand nombre de personnes aujourd'hui en place l'en avoient sollicité; mais qu'il n'avoit pas cru les esprits encore assez mûrs pour cela, &c. . . . Que cette lettre soit authentique ou pseudonyme, elle nous paroît, dans les deux cas, une pomme de discorde jetée par un mauvais génie qui s'est trompé.

— Le comte de Rivarol sollicite auprès du roi de Prusse & la place & la pension de l'académie de Berlin, que le ci-devant chevalier de Boufflers a laissées vacantes par son retour en France.

— En Prusse on récompense les invalides par des pensions ou par des places. Il n'est pas rare de voir un capitaine devenir maître de poste, un sergent commis aux douanes, & un soldat facteur de lettres.

— M. de Thiville, émigré français, vient de publier en Angleterre une nouvelle méthode qu'il a inventée pour éclairer les rues. Elle consiste principalement à faire passer la lumière des réverbères à travers des cylindres ou vides ou remplis d'eau, ce qui la réfléchit d'une manière très-avantageuse. Cette méthode, essayée dans Sloane-Street, a eu un plein succès.

— Le prince de Galles s'est fait peindre dans l'attitude & le costume du grand-maître des francs-maçons, assis sur un trône à l'Orient, &c.

— On annonce à Londres la vie de Garrick, par M. de Murphy, & une édition superbe des poésies d'Ossian, sur la traduction anglaise de Macpherson.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 5 frimaine.

15. 40. 48. 32. 69.

VARIÉTÉS.

Dans le discours d'ouverture du parlement, le roi d'Angleterre a annoncé que la résolution de la France étoit de ne consentir qu'à une paix séparée.

Cette assertion n'est point exacte, & il résulte, au contraire, des pièces communiquées par le parlement, que si le gouvernement français avoit effectivement proposé une négociation séparée, comme plus propre à terminer les différends, il avoit d'abord consenti à une négociation générale en demandant seulement que l'Angleterre, puisqu'elle vouloit faire cause commune avec l'Autriche, se présentât dans la négociation en état d'armistice, comme son allié.

Qu'on se rappelle le moment où cette proposition lui faite. La cour de Vienne venoit de refuser sa ratification aux préliminaires conclus & signés à Paris; cependant elle jouissoit encore d'un armistice qui étoit tout entier à son avantage. Si cet armistice devoit durer indéfiniment, & qu'une négociation générale s'ouvrit à Lunéville, il étoit à prévoir que la discussion pour la paix, ne portant sur aucune base préliminaire, & compliquée nécessairement par l'intervention de l'Angleterre, devoit consommer un tems pendant lequel tous les avantages, acquis à la république, seroient perdus. Et pendant que le gouvernement français auroit fait ainsi sur le continent le sacrifice de toutes les chances de succès que lui donnoit sa position militaire, la Grande-Bretagne en auroit pu, quoiqu'en négociant, poursuivre les hostilités contre la France, interrompre ses communications, gêner son commerce, & lui porter chaque jour un détrimement dont elle eût fait ensuite un moyen nouveau de compensation.

Le gouvernement français pouvoit-il admettre un état de choses qui auroit présenté des inégalités si choquantes? Non, sans doute, & ce qu'il dut faire, c'étoit d'exiger que, s'il devoit traiter avec l'Autriche & l'Angleterre réunies, l'une lui accordât ce qu'il accordoit à l'autre: & l'équivalent de l'armistice continental, n'existoit réellement que dans l'armistice maritime. La proposition qui fut faite à l'Angleterre, considérée uniquement sous le rapport de la parité à établir dans la négociation, dérivait donc de la plus simple politique. Mais, combien elle paroitra peu raisonnable encore & plus essentiellement fondée sur un véritable amour de la paix, si on considère que, dans la longue querelle qui divise l'Europe, le gouvernement britannique n'a pas montré un moment le desir sincère de la terminer; que ses premières ouvertures n'ont été, d'après son aveu, que des spéculations de finances; qu'il n'a parlé de paix que pour se procurer les moyens de continuer la guerre; qu'il a trompé à-la-fois la France & l'Europe; que naguères encore il avoit déclaré à toutes les nations, qu'il ne pouvoit, qu'il ne vouloit pas traiter avec la république: déclaration qui fut accompagnée de tout ce que la haine & l'envie avoient de plus outrageant; on concevra que le gouvernement français dut hésiter à donner foi complète à la conversion subite que manifestoit le cabinet de Saint-James.

Il falloit donc que le gouvernement français, qui avoit été si souvent surpris, s'assurât qu'il ne le seroit plus.

Le seul moyen qui se présentoit pour arriver à ce but, étoit d'exiger de l'Angleterre qu'elle se desistât elle-même de ce qu'elle pouvoit encore apporter de changemens, de trouble, de détriment réel dans des affaires de France & d'Europe, & qu'en se privant des bénéfices maritimes & commerciaux que la guerre lui assure, & qui sont un indice trop certain de sa disposition à la continuer, elle donnât une garantie de la sincérité de son intervention dans ses négociations pour la paix. Cette garantie étoit dans l'armistice maritime, & n'étoit que là. Le gouvernement français a eu le droit de le demander, & c'est le gouvernement anglais qui le refuse, & qui témoigne à-la-fois son peu d'empressement à terminer la guerre, & à servir la puissance dont il affecte de ne vouloir pas se séparer, mais qu'il ne tient si étroitement attaché à lui que pour la compromettre.

TRIBUNAT.

Séance du 5 frimaire.

Le tribunal reçoit un message par lequel le sénat conservateur lui annonce qu'il a renouvelé son bureau; que le citoyen Laplace est président, & les citoyens Clément-de-Ris & Rousseau, secrétaires.

Le tribunal reçoit & renvoie à des commissions les deux projets de loi qui ont été présentés hier au corps législatif.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 5 frimaire.

Un membre rappelant que dans le comité secret qui a eu lieu le 2, il a été présentée une motion tendante à changer les articles 30 & 31 du règlement concernant la manière de procéder sur les projets de loi, expose qu'il est d'autant plus important de ne pas laisser l'opinion incertaine sur le maintien ou le changement de ces articles, qu'ils tiennent de plus près qu'on ne pense à la formation de la loi; il demande en conséquence que la discussion de la motion soit fixée à septidi. — Adopté.

On procède au scrutin d'indication d'un candidat à l'une des places vacantes au sénat conservateur. On remarque dans la liste des citoyens qui ont le plus de voix, Alquier, Anson, Carnot, Daanou, Larévillière-Lépaux, Letourneur (de la Manche) Cochon, Dedelay-d'Agier, le général Duga, le général Harville, le général Hédoeuville, le général Pérignon, Lafayette, &c.

Bourse du 5 frimaire.

Amsterdam.....	Rente provis.....	22 f. 25 c.
Idem cour.....	Tiers cons.....	32 fr. 75 c.
Hamb.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 60 c.
Madrid.....	Bons d'arrér.....	86 fr. 50 c.
Madrid effect... 14 fr. 70 c.	Bons pour l'an 8.....	93 fr. 00 c.
Cadix... 4 fr. 90 c. le billet.	Syndicat.....	83 fr. 50 c.
Cadix effect... 14 fr. 40 c.	Couppures.....	83 fr. 50 c.
Gênes effect... 4 fr. 70 c.	Caisse des rentiers...	00 fr.
Livourne.....	Or fin.....	105 f. 42 c.
Bâle.....	Ling. d'arg.....	50 fr. 61 c.
	Portugaise.....	95 fr. 78 c.
	Piastre.....	5 f. 28 c.
Lyon.....	Quadruple.....	79 fr. 75 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 56 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	26 f. 00 c.
Montpellier.....		
	Café Martinique, 2 f. 30 c.	— Café St-Domingue, 1 fr. 95 c.
	Café Bourbon, 2 fr. 5 c.	— Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c.
	Lompce anglais, 1 fr. 67 c.	— Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c.
	Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c.	— Rafinade, 1 fr. 80 c.
	Sucre pilé, 0 fr. 00 c.	— Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c.
	Sucre terré blond, 1 fr. 00 c.	— Sucre brut, 90 à 1 fr.
	Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c.	— Poivre anglais, 2 fr. 25 c.
	Cacao Caraque, 1 fr. 80 c.	— Cacao des Isles, 1 fr. 75 c.
	Coton du Levant, 2 fr. 90 c.	— Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c.
	Coton de St-Domingue, 4 fr. 00 c.	— Huile d'olive, 1 f. 40 c.
	Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 325 fr.	— Cognac, 22 deg., 250 fr.
	— Montpellier, 22 deg., 250 fr.	— Potasse d'Amérique, 85 fr.
	Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c.	— Savon de Marseille, 1 fr. 15 c.

Traité de la culture des arbres & arbustes qu'on peut élever dans la république & qui peuvent passer l'hiver en plein air, avec une notice de leur propriété économique & des avantages qui en peuvent résulter pour la France en les y multipliant; par B.... auteur de différens ouvrages économiques; 4 vol. in-12. Prix 6 fr., & 8 fr. franc de port. A Paris, au magasin de librairie, rue des Grands-Augustins, n°. 24; & chez Meurant jeune, libraire, cour des Vétérans, près les Tuileries.